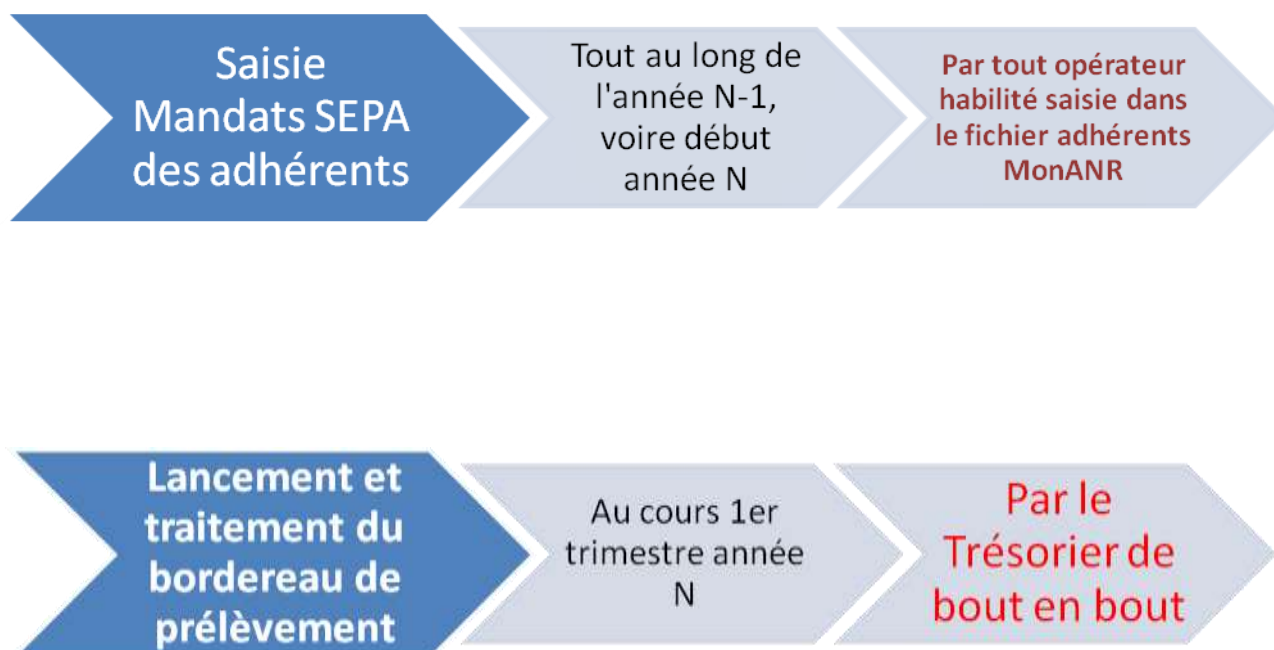




Prélèvement des cotisations Synoptique général

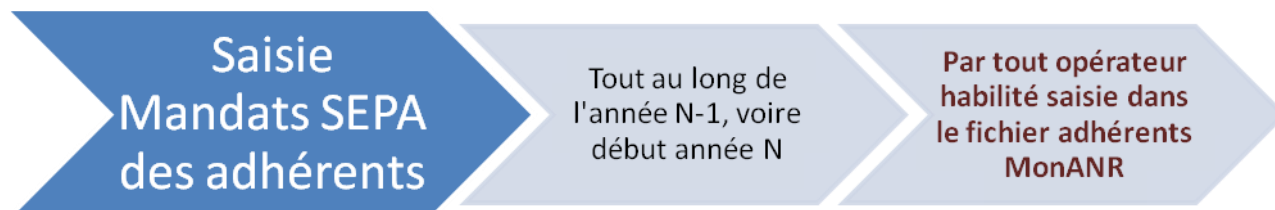
2 phases très distinctes



Remarque importante :

Le Groupe doit disposer de l'application de La Banque Postale «OPnet », de ses codes d'accès et avoir testé le bon accès à l'application avant de lancer la phase 2

1ère Phase



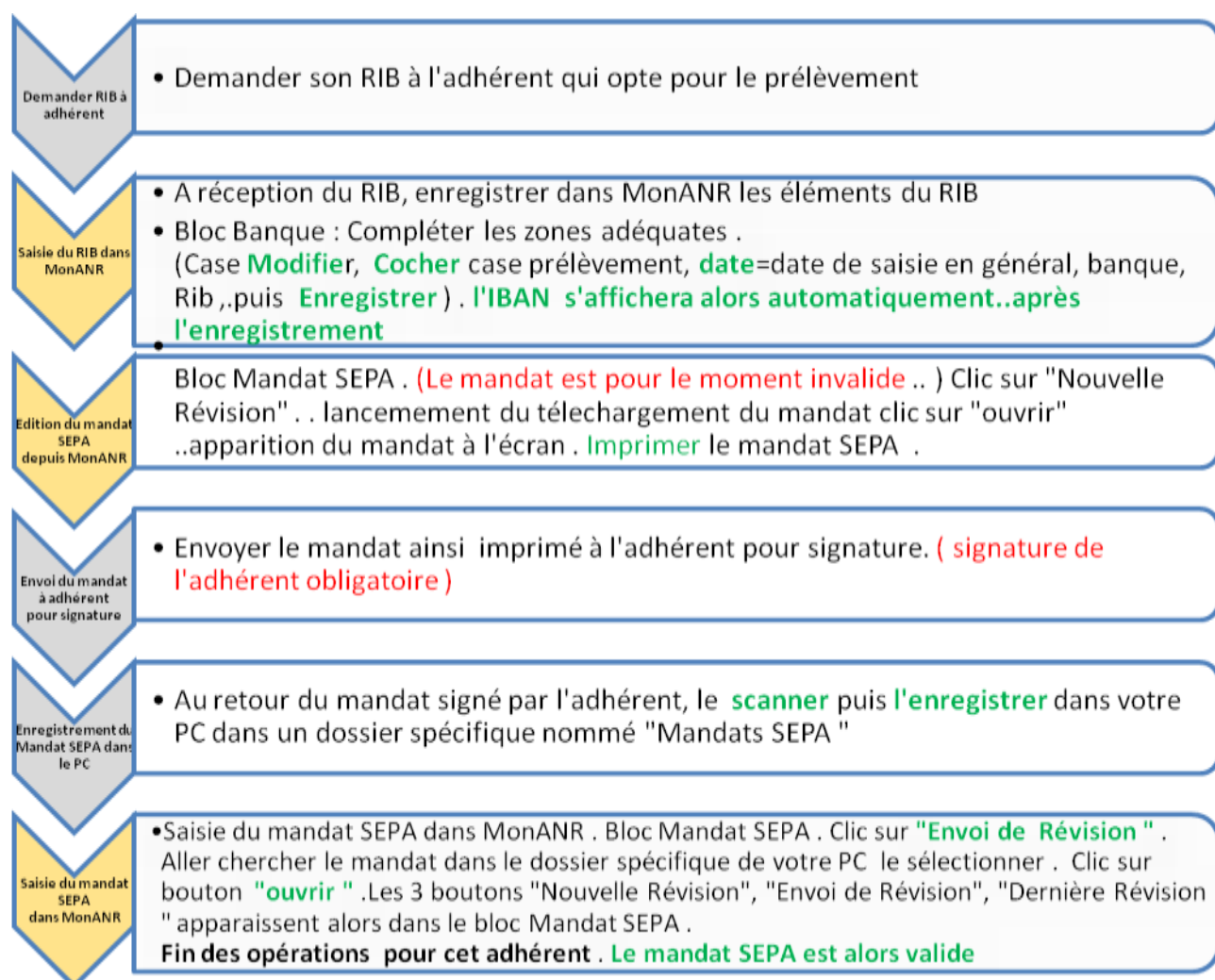
Code couleurs :



Tâche effectuée en dehors de l'application MonANR



Tâche effectuée dans l'application MonANR



2^{ème}

Phase



Code couleurs :



Tâche effectuée en dehors de l'application MonANR



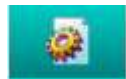
Tâche effectuée dans l'application MonANR



Tâche effectuée dans OPNet



Tâche effectuée dans le compte bancaire du Groupe

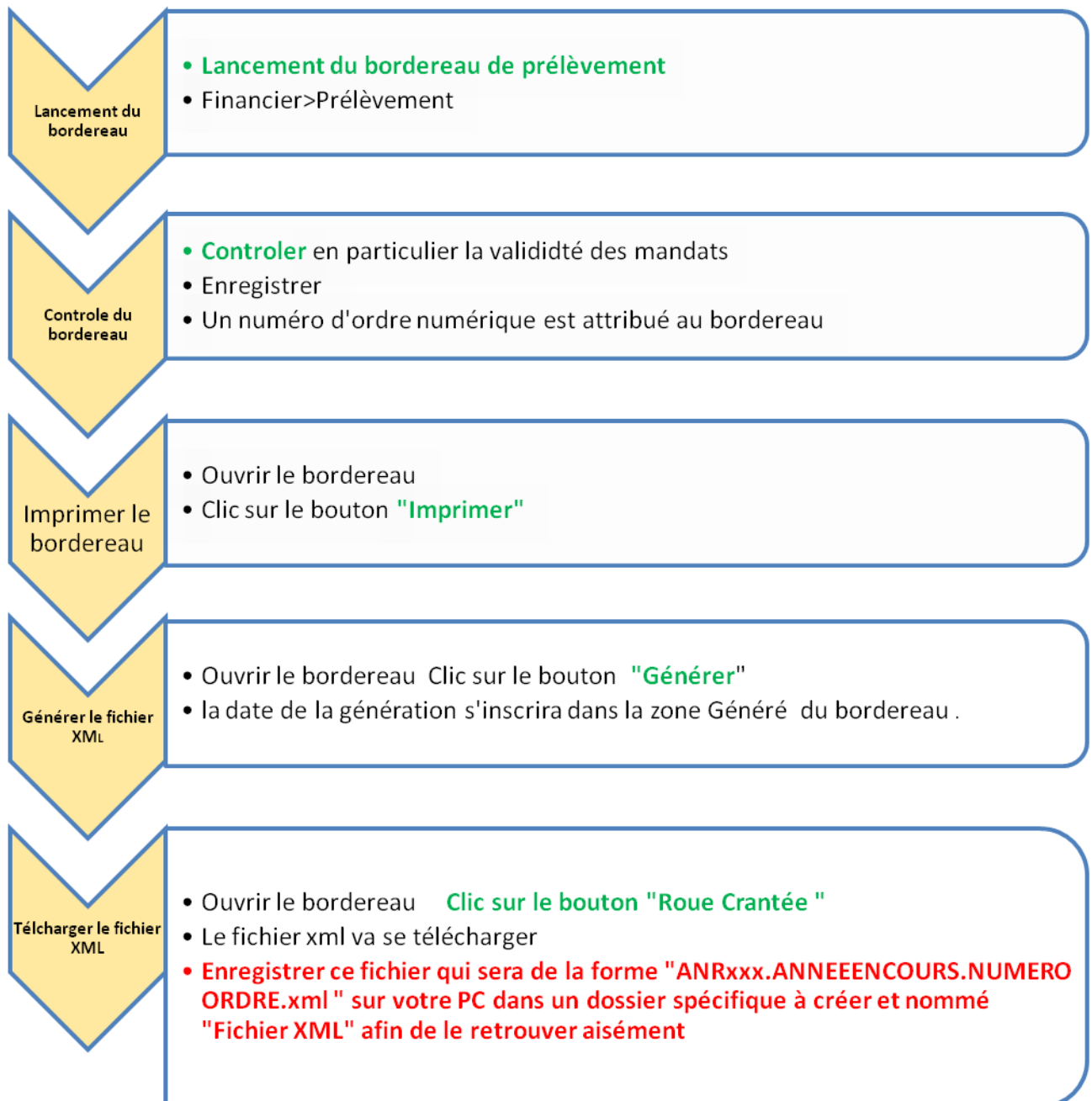


Bouton « Roue Crantée » pour télécharger le fichier xml

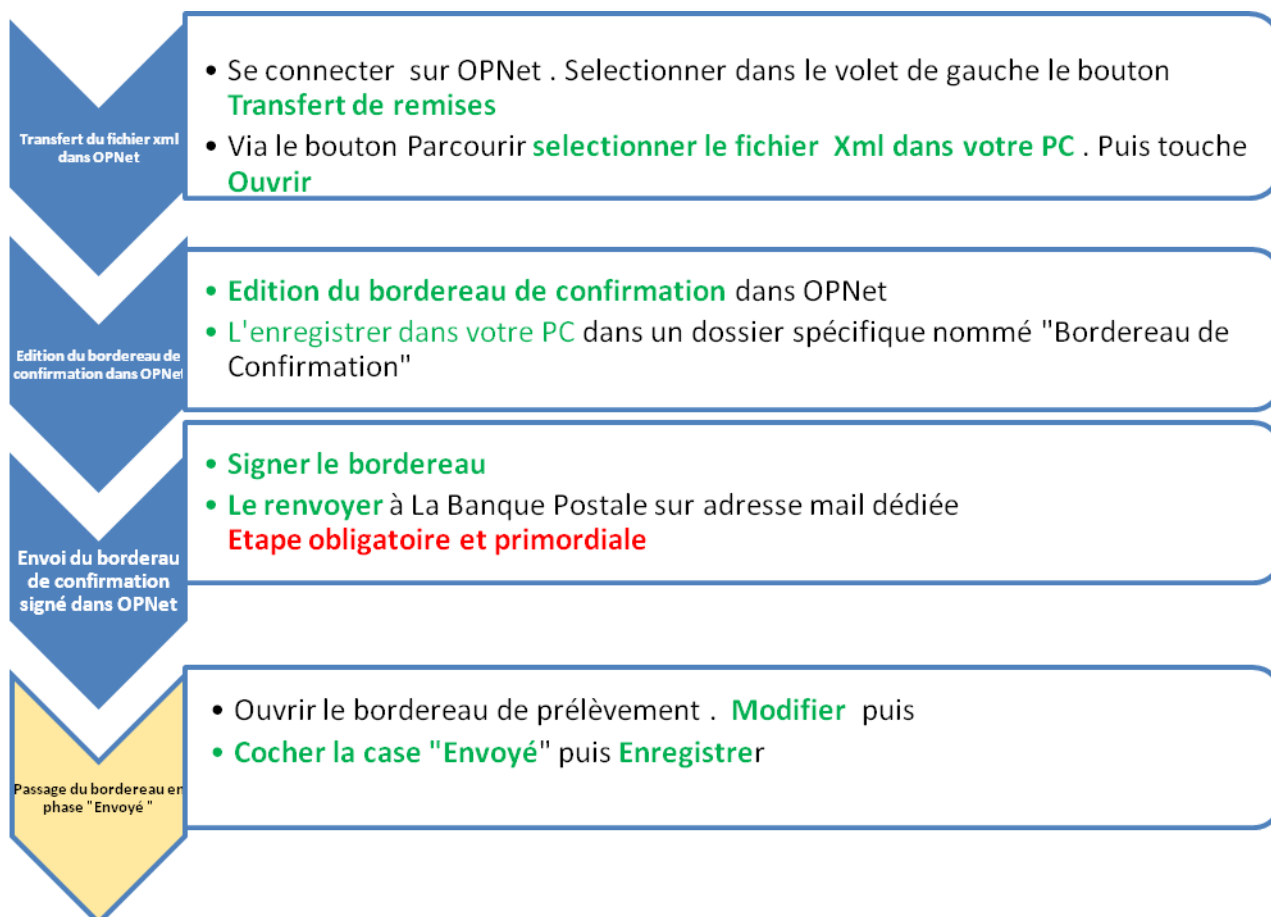
Informers les adhérents

- **Informers les adhérents** au moins 15 jours à l'avance de la date prévisionnelle du prélèvement.
- Par tout moyen à la convenance du groupe.

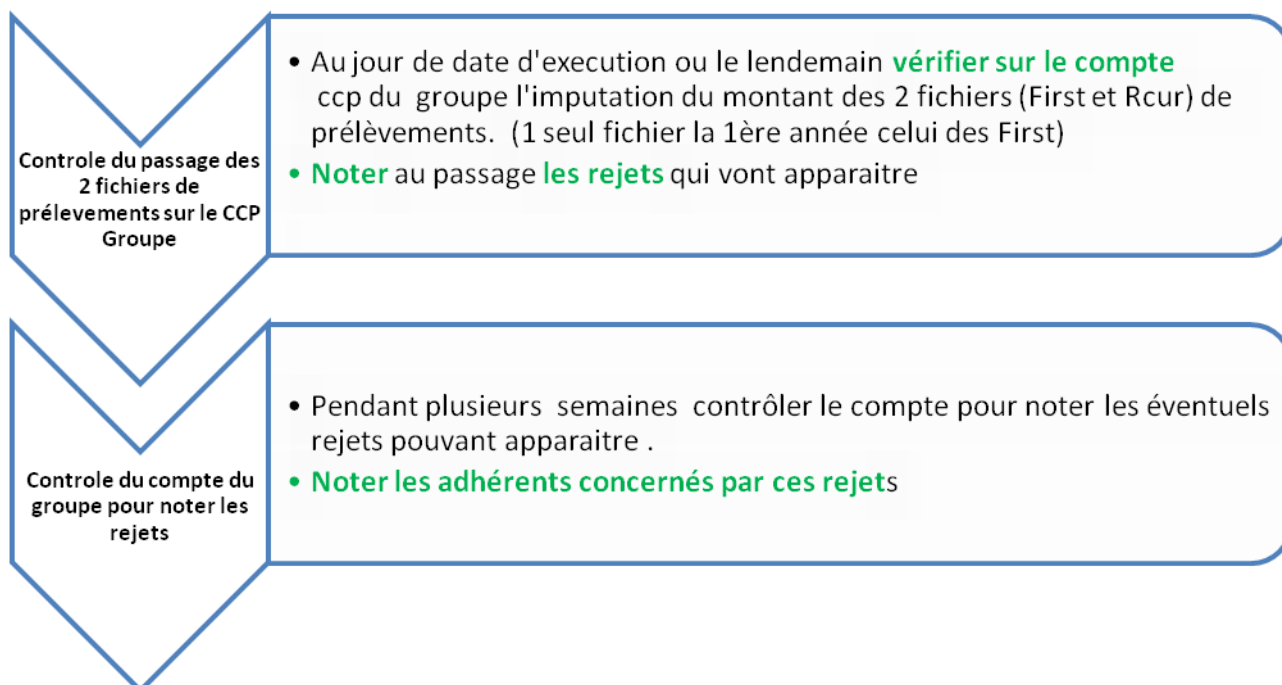
Plan d'Action Prélèvements 2017 - 2018



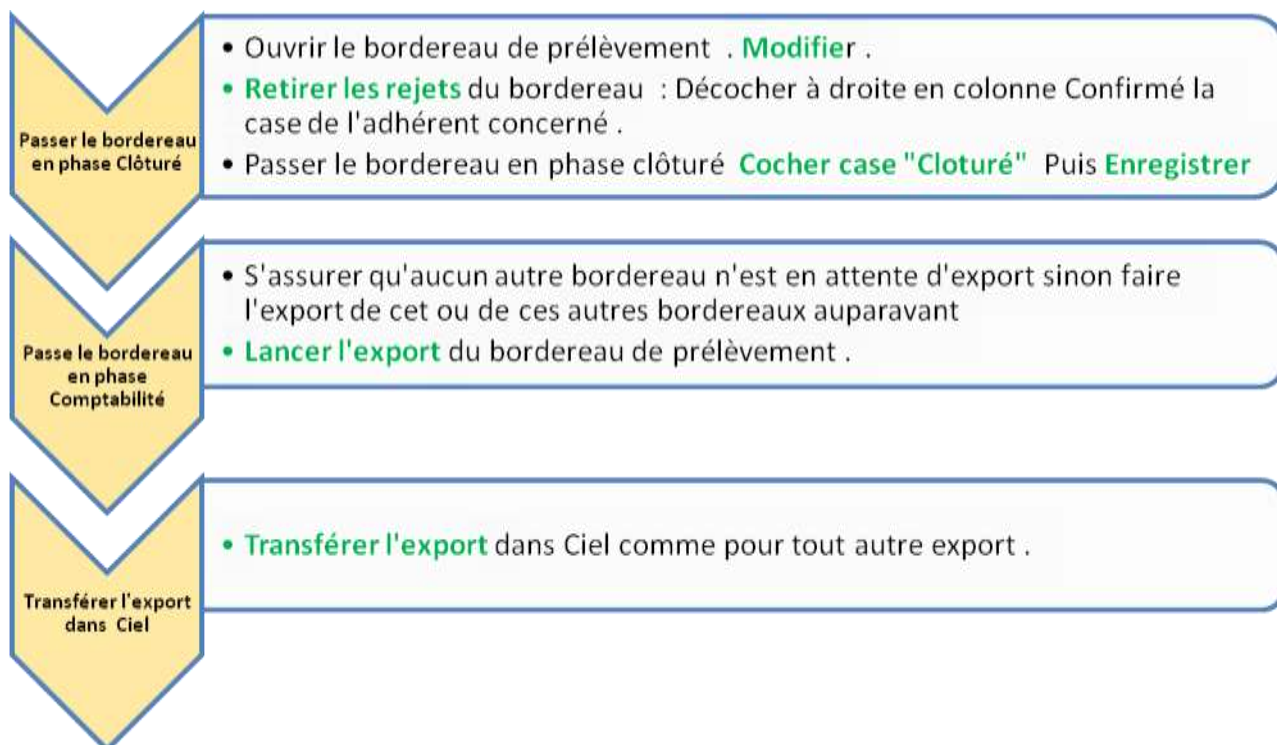
Plan d'Action Prélèvements 2017 – 2018



Au jour J de la date d'exécution du prélèvement :



Plan d'Action Prélèvements 2017 – 2018



Fin des opérations de prélèvement pour votre Groupe pour cette année.

L'essentiel est déjà préparé pour l'an prochain par le biais de la majorité des mandats déjà saisis et de la précieuse expérience déjà acquise !!

Pour plus de détails sur chaque opération, vous reporter sur les documents suivants :

- **Guide du prélèvement**
- **Guide utilisateur MonANR Métier V11**
- **Note ANR info 15 - 13**

Et enfin et surtout :

La ligne d'assistance est à votre disposition pour toute aide complémentaire du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 : contact-monanr@ansiege.net